

INSTITUT POLYTECHNIQUE SAINT LOUIS

ASSOCIATION LOI DE 1901

Siège social : 13, Boulevard de l'Hautil

95092 - Cergy Pontoise

Siret : 344 836 424 00020 - APE 8542 Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Juin 2019

Eric MARTIN

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

44, Avenue Bosquet - 75007 Paris

INSTITUT POLYTECHNIQUE SAINT LOUIS

ASSOCIATION LOI DE 1901

Siège social : 13, Boulevard de l'Hautil

95092 - Cergy Pontoise

Siret : 344 836 424 00020 - APE 8542 Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Juin 2019

Aux Membres

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association « INSTITUT POLYTECHNIQUE SAINT LOUIS - IPSL » relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui m'est applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration de l'association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

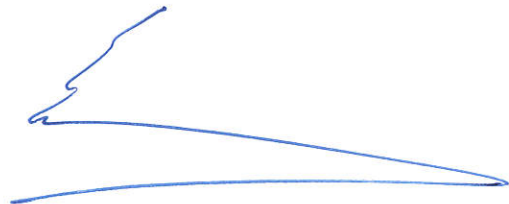
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Paris, le 26 septembre 2019

Eric MARTIN

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, elongated shape with a small loop at the top left and a long, sweeping horizontal stroke at the bottom.

INSTITUT POLYTECHNIQUE SAINT LOUIS

ASSOCIATION LOI DE 1901

Siège social : 13, Boulevard de l'Hautil

95092 - Cergy Pontoise

Siret : 344 836 424 00020 - APE 8542 Z

BILAN AU 30 JUIN 2019

INSTITUT POLYTECHNIQUE SAINT-LOUIS

Dates du 01/07/2018 au 30/06/2019

BILAN ACTIF	2018/2019		2017/2018	
	Brut		Net	
Immobilisations incorporelles :				
Concessions, brevets, licences, droits	193,767.71	193,767.71		
Immobilisations corporelles :				
Terrains (agencement)				
Autres immobilisations corporelles	11,077,417.21	9,627,674.84	1,449,742.37	867,777.62
Immobilisations corporelles en cours	29,613.81		29,613.81	75,610.84
Immobilisations financières :				
Prêts (1)				
Total I	11,300,798.73	9,821,442.55	1,479,356.18	943,388.46
Avances et acomptes sur commandes	105,686.10		105,686.10	4,157.71
Créances :				
Créances Clients et Comptes rattachés	25,855.26		25,855.26	47,532.34
Autres créances (2)	54,781.60		54,781.60	408,823.68
Valeurs mobilières de placement	549,818.87	3,597.23	546,221.64	192,194.93
Disponibilités	777,198.92		777,198.92	1,441,619.01
Charges constatées d'avance	27,892.32		27,892.32	25,211.02
Total II	1,541,233.07	3,597.23	1,537,635.84	2,119,538.69
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	12,842,031.80	9,825,039.78	3,016,992.02	3,062,927.15
[1] Dont à moins d'un an				
[2] Dont à plus d'un an				

BILAN PASSIF	2018/2019	2017/2018
Apports sans droit de reprise	325,000.00	325,000.00
Report à nouveau	814,968.99	814,968.99
Résultat de l'exercice		
Subventions d'investissement	784,156.72	303,164.39
Total I	1,924,125.71	1,443,133.38
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	555,829.25	466,967.69
Total II	555,829.25	466,967.69
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	45,000.00	45,000.00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	312,498.46	302,306.57
Dettes fiscales et sociales	151,589.69	186,749.63
Autres dettes	15,318.58	6,728.58
Produits constatés d'avance	12,630.33	612,041.30
Total III	537,037.06	1,152,826.08
TOTAL GENERAL (I + II + III)	3,016,992.02	3,062,927.15

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE	2018/2019	2017/2018
Produits d'exploitation :		
Production vendue	1,990,011.31	2,212,289.13
Montant net du chiffres d'affaires	1,990,011.31	2,212,289.13
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	121,971.84	66,756.92
Autres produits	1,510.84	2,013.13
Total I	2,113,493.99	2,281,059.18
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	-1,199.90	-1,210.09
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	-1,184,537.01	-1,261,915.30
Impôts, taxes et versements assimilés	-24,585.93	-24,931.34
Salaires et traitements	-337,232.33	-393,010.54
Charges sociales	-161,569.27	-185,848.13
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	-289,634.45	-268,120.77
Sur immobilisations : dotations aux provisions	-190,000.00	-183,500.00
Pour risques et charges : dotations aux provisions	-14,199.37	-13,968.56
Autres charges	-9.06	-36.38
Total II	-2,202,967.32	-2,332,541.11
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-89,473.33	-51,481.93
Produits financiers :		
Autres intérêts et produits assimilés	3,922.05	4,871.26
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	3,922.05	4,871.26
Charges financières :		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux amortissements et provisions	-97.23	-3,500.00
Total IV	-97.23	-3,500.00
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	3,824.82	1,371.26
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-85,648.51	-50,110.67
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	86,184.32	51,609.54
Transferts de charges	40,562.49	123,184.96
Total V	126,746.81	174,794.50
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	-40,562.49	-123,184.96
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Total VI	-40,562.49	-123,184.96
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	86,184.32	51,609.54
Impôts sur les bénéfices	-535.81	-1,498.87
Total des produits (I + III + IV)	2,244,162.85	2,460,724.94
Total des charges (II + IV + VI)	-2,244,162.85	-2,460,724.94
Bénéfice ou perte		
5 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	Non valorisé	Non valorisé
Bénévolat		
Total		
6 CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	Non valorisé	Non valorisé
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
Total		

INSTITUT POLYTECHNIQUE SAINT-LOUIS

Dates du 01/07/2018 au 30/06/2019

ANNEXE BILAN - DETAIL DE L'ACTIF

BILAN ACTIF	Détail	2018/2019		
		Brut	amort. prov.	Net
Immobilisations incorporelles :				
Concessions, brevets, licences, droits	193,767.71	193,767.71	193,767.71	
Immobilisations corporelles :				
Terrains (agencement				
Autres immobilisations corporelles		11,077,417.21	9,627,674.84	1,449,742.37
Installations, agencements	5,117,035.18		4,044,812.14	
Mobiliers divers	174,006.66		149,489.01	
Mobilier et matériel de bureau	473,202.78		473,202.78	
Mobilier d'enseignement	1,134,928.60		1,004,615.41	
Matériel informatique d'enseignement	1,846,208.24		1,756,297.31	
Equipements divers	2,152,584.14		2,019,806.58	
Fonds de bibliothèque	42,994.57		42,994.57	
Matériel d'impression	136,457.04		136,457.04	
Acomptes / immo. corporelles		29,613.81		29,613.81
Immobilisations financières :				
Prêts (1)				
Prêts divers				
Total I		11,300,798.73	9,821,442.55	1,479,356.18
Créances :				
Créances Clients et Comptes rattachés		25,855.26		25,855.26
Clients (hors Ecoles)	25,603.26			
Clients douteux				
Clients - Factures à établir	252.00			
Autres créances		160,467.70		160,467.70
Fournisseurs - Acomptes sur commandes	105,686.10			
Fournisseurs - Autres avoirs	7,851.51			
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	5,834.78			
Organismes sociaux - Produits à recevoir				
Etat - TVA déductible				
Etat - TVA sur factures non parvenues	30,880.93			
Etat - Produits à recevoir				
Créances Ecoles	2,176.85			
Créances associés divers	1,245.98			
Ecoles - Factures à établir				
Débiteurs créditeurs divers	6,791.55			
Divers produits à recevoir				
Valeurs mobilières de placement		549,818.87	3,597.23	546,221.64
Disponibilités		777,198.92		777,198.92
Caisse	366.44			
Livret A - Crédit Agricole	14,285.31			
Compte sur livret - Société Générale	357.50			
Crédit Agricole	24,505.51			
Société Générale	129,512.74			
Crédit Lyonnais	4,305.07			
Comptes sur livret - Crédit Agricole				
Comptes à terme - Société Générale	603,073.61			
Comptes à terme - Intérêts courus	792.74			
Charges constatées d'avance	27,892.32	27,892.32		27,892.32
Total II		1,541,233.07	3,597.23	1,537,635.84
TOTAL GENERAL (I + II + III)		12,842,031.80	9,825,039.78	3,016,992.02

[1] Dont à moins d'un an

INSTITUT POLYTECHNIQUE SAINT-LOUIS

Dates du 01/07/2018 au 30/06/2019

ANNEXE BILAN - DETAIL DU PASSIF

BILAN PASSIF	Détail	2018/2019
Apports sans droit de reprise		325,000.00
Report à nouveau		814,968.99
Résultat de l'exercice		
Subventions d'investissement		784,156.72
<i>Subventions Région Ile de France</i>	7,165,103.81	
<i>Subventions Conseil Général du Val d'Oise</i>	2,702,155.14	
<i>Subventions Coommunauté d'Agglomération</i>	364,125.00	
<i>Subventions Mécénat 95</i>	301,391.71	
<i>Subventions Fondation Daniel Lacombe</i>	60,696.05	
<i>Subvention Association Diocésaine</i>	15,244.90	
<i>Subvention Ecoles</i>	450,000.00	
<i>Subvention Département (Indemnités Port)</i>	567,176.65	
<i>Quote-part subventions virée au compte de résultat</i>	-10,841,736.54	
Total I		1,924,125.71
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		555,829.25
<i>Provisions pour grosses réparations</i>	508,185.90	
<i>Provisions pour formation continue</i>	17,872.15	
<i>Provisions pour indemnité de départ en retraite</i>	29,771.20	
Total II		555,829.25
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
<i>Compte courant Crédit Agricole</i>		
<i>Comptes courants - Intérêts courus</i>		
Emprunts et dettes financières divers		45,000.00
<i>Dépôts de garantie reçus</i>	45,000.00	
<i>Emprunts écoles</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		312,498.46
<i>Fournisseurs</i>	108,423.73	
<i>Fournisseurs - factures non parvenues</i>	204,074.73	
Dettes fiscales et sociales		151,589.69
<i>Personnel - Rémunérations dues</i>		
<i>Personnel - Charges à payer</i>	13,930.00	
<i>Personnel - Comptes epargne temps</i>	5,257.24	
<i>Provision pour congés payés</i>	50,414.94	
<i>Dettes/Organismes sociaux</i>	56,737.04	
<i>Etat - TVA à décaisser</i>	19,449.00	
<i>Etat - TVA sur avoirs reçus</i>		
<i>Etat - TVA sur factures émises</i>	5,782.28	
<i>Etat - TVA sur factures à établir</i>	-2,495.81	
<i>Etat - charges à payer</i>	2,515.00	
Autres dettes		15,318.58
<i>Clients - Avoirs à établir</i>	12,630.47	
<i>Ecoles - Avoirs à établir</i>	2,596.42	
<i>Divers</i>	91.69	
Produits constatés d'avance		12,630.33
Total III		537,037.06
TOTAL GENERAL (I + II + III)		3,016,992.02

INSTITUT POLYTECHNIQUE SAINT-LOUIS

Dates du 01/07/2018 au 30/06/2019

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE	2018/2019	2017/2018
Produits d'exploitation :		
Production vendue	1,990,011.31	2,212,289.13
Montant net du chiffres d'affaires	1,990,011.31	2,212,289.13
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	121,971.84	66,756.92
Autres produits	1,510.84	2,013.13
Total I	2,113,493.99	2,281,059.18
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	-1,199.90	-1,210.09
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	-1,184,537.01	-1,261,915.30
Impôts, taxes et versements assimilés	-24,585.93	-24,931.34
Salaires et traitements	-337,232.33	-393,010.54
Charges sociales	-161,569.27	-185,848.13
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	-289,634.45	-268,120.77
Sur immobilisations : dotations aux provisions	-190,000.00	-183,500.00
Pour risques et charges : dotations aux provisions	-14,199.37	-13,968.56
Autres charges	-9.06	-36.38
Total II	-2,202,967.32	-2,332,541.11
<u>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</u>	-89,473.33	-51,481.93
Produits financiers :		
Autres intérêts et produits assimilés	3,922.05	4,871.26
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	3,922.05	4,871.26
Charges financières :		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux amortissements et provisions	-97.23	-3,500.00
Total IV	-97.23	-3,500.00
<u>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</u>	3,824.82	1,371.26
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-85,648.51	-50,110.67
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	86,184.32	51,609.54
Transferts de charges	40,562.49	123,184.96
Total V	126,746.81	174,794.50
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	-40,562.49	-123,184.96
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Total VI	-40,562.49	-123,184.96
<u>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</u>	86,184.32	51,609.54
Impôts sur les bénéfices	-535.81	-1,498.87
Total des produits (I + III + IV)	2,244,162.85	2,460,724.94
Total des charges (II + IV + VI)	-2,244,162.85	-2,460,724.94
Bénéfice ou perte		

INSTITUT POLYTECHNIQUE SAINT-LOUIS

Dates du 01/07/2018 au 30/06/2019

ANNEXE COMPTE DE RESULTAT - DETAIL

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE	Détail	2018/2019
Produits d'exploitation :		
Production vendue		1,990,011.31
Contributions Ecoles bâtiments	1,661,763.59	
Contributions Ecoles matériels		
Produits Espace St-Louis	51,619.50	
Produits des salles	12,270.00	
Indemnités d'occupation		
Remboursement de charges	153,224.72	
Prestations diverses	107,645.43	
Vente de marchandises	1,199.90	
Recettes photocopieurs		
Retrocessions boissons	2,288.17	
Montant net du chiffres d'affaires		1,990,011.31
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et amortissements,		
transferts de charges		121,971.84
Reprise sur provisions d'exploitation	115,337.82	
Transfert de charges	6,634.02	
Reprise sur prov./créances douteuses		
Aide à recevoir / apprentis, formation & rétrocessions CAF		
Autres produits		1,510.84
Cotisations	1,500.00	
Indemnités d'assurance		
Divers	10.84	
Total I		2,113,493.99
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises		-1,199.90
Fournitures diverses	-1,199.90	
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Consommables divers		
Achats restauration		
Autres achats et charges externes		-1,184,537.01
Achats de fournitures		
* Eau	-22,812.03	
* Chauffage	-153,788.32	
* Electricité	-103,759.37	
* Fournitures d'entretien des bâtiments	-34,519.11	
* Fournitures diverses	-7,615.64	
* Fournitures sportives	-772.96	
* Fournitures de bureau	-1,790.62	
* Fournitures / informatique	-13,204.58	
Sous-traitance		
* Nettoyage des locaux	-202,202.78	
* Nettoyage des vitres	-13,850.00	
* Entretien des espaces verts	-10,000.00	
* Gardiennage	-72,065.88	
* Collecte des ordures ménagères	-23,224.42	
* Sous-traitance diverse	-955.37	
* Reprographie		
Locations		

* Locations immobilières		
* Locations mobilières	-3,953.96	
Entretien et réparations		
* Entretien et réparations courantes	-107,061.10	
* Grosses réparations	-98,721.10	
* Maintenance	-190,523.59	
Primes d'assurance		
* Multirisques	-34,785.27	
* Autres assurances	-2,857.59	
Abonnements, documentation	-852.02	
Frais de séminaires, conférences		
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-21,440.00	
Communication, relations publiques		
* Annonces, communication diverse		
* Manifestations	-2,000.00	
* Brochures, site internet	-3,721.83	
* Divers		
Déplacements, missions et réceptions		
* Frais de déplacement	-1,169.15	
* Missions, réceptions	-4,050.90	
Frais postaux et télécommunications		
* Collecte et remise du courrier	-2,596.73	
* Affranchissements	-362.23	
* Frais de téléphone	-23,729.15	
* Réseau haut débit et internet	-25,801.55	
Services bancaires	-349.76	
Concours divers, cotisations		
Impôts, taxes et versements assimilés		-24,585.93
Taxes formation	-4,448.93	
Taxes sur les bureaux et taxes foncières	-20,137.00	
Salaires et traitements		-337,232.33
Salaires	-337,232.33	
Charges sociales		-161,569.27
Charges de sécurité sociale et de prévoyance		
* Cotisations à l'URSSAF (dont ASSEDIC)	-106,932.10	
* Cotisations aux autres organismes sociaux	-48,925.24	
Autres charges sociales-Médecine du travail	-5,711.93	
Dotations aux amortissements et aux provisions		-493,833.82
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	-289,634.45	
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Grosses réparations	-190,000.00	
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Indemnités de départ en retraite	-5,206.62	
Formation continue	-8,992.75	
Dépréciation créances		
Risques divers		
Autres charges		-9.06
Redevances pour marques et brevets		
Pertes sur créances irrécouvrables		
Charges diverses de gestion	-9.06	
Total II		-2,202,967.32
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-89,473.33
Produits financiers :		
Autres produits financiers	3,922.05	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements		

INSTITUT POLYTECHNIQUE SAINT-LOUIS

Dates du 01/07/2018 au 30/06/2019

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE	2018/2019	2017/2018
Produits d'exploitation :		
Production vendue	1,990,011.31	2,212,289.13
Montant net du chiffres d'affaires	1,990,011.31	2,212,289.13
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	121,971.84	66,756.92
Autres produits	1,510.84	2,013.13
Total I	2,113,493.99	2,281,059.18
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	-1,199.90	-1,210.09
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	-1,184,537.01	-1,261,915.30
Impôts, taxes et versements assimilés	-24,585.93	-24,931.34
Salaires et traitements	-337,232.33	-393,010.54
Charges sociales	-161,569.27	-185,848.13
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	-289,634.45	-268,120.77
Sur immobilisations : dotations aux provisions	-190,000.00	-183,500.00
Pour risques et charges : dotations aux provisions	-14,199.37	-13,968.56
Autres charges	-9.06	-36.38
Total II	-2,202,967.32	-2,332,541.11
<u>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</u>	-89,473.33	-51,481.93
Produits financiers :		
Autres intérêts et produits assimilés	3,922.05	4,871.26
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	3,922.05	4,871.26
Charges financières :		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux amortissements et provisions	-97.23	-3,500.00
Total IV	-97.23	-3,500.00
<u>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</u>	3,824.82	1,371.26
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-85,648.51	-50,110.67
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	86,184.32	51,609.54
Transferts de charges	40,562.49	123,184.96
Total V	126,746.81	174,794.50
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	-40,562.49	-123,184.96
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Total VI	-40,562.49	-123,184.96
<u>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</u>	86,184.32	51,609.54
Impôts sur les bénéfices	-535.81	-1,498.87
Total des produits (I + III + IV)	2,244,162.85	2,460,724.94
Total des charges (II + IV + VI)	-2,244,162.85	-2,460,724.94
Bénéfice ou perte		
<u>5 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</u>		
Dons en nature		
Prestations en nature	Non valorisé	Non valorisé
Bénévolat		
Total		
<u>6 CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</u>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	Non valorisé	Non valorisé
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
Total		

INSTITUT POLYTECHNIQUE SAINT LOUIS

ASSOCIATION LOI DE 1901

Siège social : 13, Boulevard de l'Hautil
95092 - Cergy Pontoise
Siret : 344 836 424 00020 - APE 8542 Z

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/19 dont le total est de : 3.016.992,02 €

et au compte de résultat de l'exercice dont le total est de : 2.244.168,85 €

et dégageant un résultat nul

L'annexe ci-après fait partie intégrante des comptes annuels.

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Les comptes annuels de l'exercice 2018/2019, ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables présentées dans le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, ils sont présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices

1.2. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité ont été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques, plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrite ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le droit d'usage à titre gracieux consenti par le Département du Val d'Oise à l'Institut Polytechnique Saint Louis au titre des locaux occupés sur le site de Cergy Pontoise, pour une durée initiale de 20 ans prorogée par avenant jusqu'au 16 juillet 2038 sur le site des Montalants, ne fait pas l'objet de valorisation au bilan.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation libre ou légale. Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

L'application du règlement n° 2002-10 du Comité de la Réglementation Comptable relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et du règlement n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, applicable aux comptes des exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2005, n'a pas eu d'incidence significative en terme de

comptabilisation des actifs et d'amortissements mais a conduit à la constitution de provisions pour charges d'entretien des bâtiments.

La durée d'amortissement est de trois à cinq ans pour le matériel de bureau et informatique, de cinq à dix ans pour le mobilier et les agencements et installations, et équipements techniques de laboratoire et fonds de bibliothèque. L'amortissement est pratiqué suivant le mode linéaire.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

TITRES DE PLACEMENT

Les titres de placement sont comptabilisés à leur date d'achat pour le prix d'acquisition coupons et frais exclus. A chaque arrêté comptable les moins-values latentes font l'objet d'une provision.

Le prix de revient des titres cédés est calculé suivant la méthode "FIFO" (premier entré, premier sorti).

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Cette rubrique intègre les comptes de dépôt à vue et les comptes à terme à intérêts progressifs susceptibles de pouvoir faire l'objet d'un déblocage anticipé, et comptes sur livret.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions perçues collectivités publiques, et autres organismes, destinées au financement des équipements et installations réalisées sur les sites d'enseignement, ont été comptabilisés sous cette rubrique pour un montant brut de 11.625.893,26 €, et sont rapportées aux résultats au rythme de l'amortissement des immobilisations subventionnées.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour charges sont constituées par votre association en couverture notamment des charges de maintien et remise en état des locaux et équipements nécessaires à l'activité de votre association en application du règlement n° 2002-10 du Comité de la Réglementation Comptable. La dotation de l'exercice a été calculée sur la base d'un plan d'entretien pluriannuel prévisionnel.

Une provision pour charges liés aux engagements de retraite a été constituée sur la base des obligations légales, en tenant compte de l'ancienneté acquise du personnel présent à la date présumée d'ouverture des droits.

Des provisions pour risques sont dotées pour couvrir des risques identifiés susceptibles d'entraîner une sortie de ressource pour l'association.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et les charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel.

II - COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1 - Moyens d'exploitation

L'Institut Polytechnique Saint Louis assure le fonctionnement d'un complexe d'enseignement supérieur, regroupant en qualité de membre actif, plusieurs établissements, l'Ecole Supérieure des Métiers du Sport "ILEPS", l'école d'électricité, de production et de méthodes industrielles "ECAM-EPMI", L'école pratique de service social "EPSS".

Dans le cadre d'un protocole transactionnel conclu le 29 juin 2017 entre l'IPSL et le Conseil départemental du Val d'Oise, un quatrième avenant au prêt à usage a été conclu par acte notarié en date du 29 juin 2017, excluant le site du Port du périmètre des biens prêtés à compter du 1er juillet 2017.

Ce nouvel avenant, a reporté au 16 juillet 2038 la fin du prêt à usage au titre des bâtiments du site des Montalants, à l'exclusion du bâtiment H (1065m²) repris en 2008 par le Conseil Général du Val d'Oise pour y abriter le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

Pour remplir sa mission l'Institut Polytechnique Saint Louis a assuré durant l'exercice la gestion du site universitaire des "Montalants" qui comprend les installations générales abrite les services communs, l'ILEPS, l'EPSS et des salles en Pool, et le CNTPF en qualité d'occupant externe.

Les locaux de la "Croix Saint Sylvère" abritent l'ECAM-EPMI au titre des surfaces d'enseignement et de ses installations et plate formes de recherche et d'expérimentation.

Pour la bonne compréhension des états financiers, il est rappelé que l'ensemble des terrains et bâtiments édifiés suivant les indications des établissements d'enseignement utilisateurs, et pour répondre à leurs besoins initialement exprimés, sont la propriété du Département du Val d'Oise.

Le financement des terrains et constructions a été assuré à l'origine pour moitié par l'Institut Catholique de Paris, l'Association Beauséjour, et l'Institut Polytechnique Saint Louis, dans le cadre d'un fonds de concours au Département, dont l'abondement avait été assuré partiellement par recours à l'emprunt.

Pendant la durée du prêt à usage, l'Institut Polytechnique Saint Louis ne conserve pour le site des « Montalants », que la charge des dépenses d'entretien courant et menues réparations, à l'exclusion des grosses réparations, qui demeurent à la charge du Département en sa qualité de propriétaire.

Le prêt à usage des bâtiments consenti par le Département, et les mises à disposition des surfaces d'enseignement aux Ecoles en sous droit de ce prêt, ne font pas l'objet de valorisation bilantielle, ni d'une comptabilisation au titre des contributions volontaires en nature au pied du compte de résultat, compte tenu de la spécificité des relations contractuelles et des locaux et de la difficulté évaluative.

Le financement des équipements et installations a été notamment assuré grâce à la perception de différentes subventions d'investissement d'un montant total au 30 juin 2018 de 11.625.893,26 €. Ces diverses subventions ont été rapportées aux résultats à hauteur des amortissements pratiqués au titre des biens acquis ou des sommes déboursées à l'aide de ces subventions, pour un montant global au 30 juin 2018 de 10.841.736,54 €.

2 – Effectif salarié et apprentis

Effectif total au 30 juin 2019 :	10 salariés
----------------------------------	-------------

Effectif apprentis au 30 juin 2019 :	0 apprenti
--------------------------------------	------------

Effectif moyen équivalent temps plein :	9,6 salariés
---	--------------

Effectif temps plein CDI : 9,6 salariés dont 3 cadres

3 – Evènements significatifs de l'exercice

Le montant des produits perçus du Conseil Départemental du Val d'Oise au titre de la libération du site du Port (735.000 €) qui restait encore en attente d'utilisation au 30 juin 2018, en produits constatés d'avance (597.104 €), a été utilisé au règlement des derniers frais de libération du site, le solde disponible soit un montant de 567.176 € a été comptabilisé en subvention d'investissement.

D'importants travaux de rénovation des bâtiments E et C ont été réalisés financés pour la plus grande partie par la subvention perçue du Conseil Départementale du Val d'Oise. Ces travaux ont permis la création de 2 plateaux de salles de cours supplémentaires et la création d'un appartement au rez de chaussée du bâtiment B pour le gardien et la création de nouvelle cafétéria au rez de chaussée du bâtiment M..

4 – Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Conformément au budget d'investissement arrêté par le Conseil d'administration, d'importants travaux de rénovation des bâtiments C et M ont débutés durant la période estivale. Ces travaux d'un montant de l'ordre de 490.000 € ont permis la réhabilitation des derniers laboratoires du Bâtiment C en salles de cours, le réaménagement de l'espace de restauration et la création d'un espace de co-working dans le bâtiment M, et différents investissements informatiques et multimédia.

Par ailleurs doivent être engagés sur l'exercice les travaux de rénovation du plateau situé en rez de chaussée du bâtiment E, avec la création de cinq salles de cours et sept salles destinés aux projets d'étude, pour un montant budgété de l'ordre de 400.000 €.

L'ensemble de ces travaux sont financés sur fonds propres et pour une partie par un emprunt bancaire de 500.000 € consenti par la Société Générale sur 48 mois au taux de 0,35% hors assurance.

Aucun autre élément significatif pouvant avoir une incidence sur les comptes de l'association au 30 juin 2019 n'est intervenu.

5 - Informations complémentaires sur les comptes

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

- Dettes diverses

Fournisseurs factures non parvenues	204.075 €
-------------------------------------	-----------

Chauffage	8.566 €
Fournitures diverses	32.577 €
Nettoyage & Espaces verts	25.746 €
Travaux bâtiments	82.253 €
Maintenance	30.033 €
Honoraires	19.440 €
Divers	5.460 €

- Dettes fiscales et sociales à payer

	103.840 €
--	-----------

Dettes provision congés payés	50.415 €
Personnel rémunération à payer	13.930 €
Personnel CET	5.257 €
Charges sociales sur congés payés	22.878 €
Charges sociales sur CET	2.650 €
Charges sociales sur rémunérations à payer	6.695 €
Etat Prélèvements IR à la source	1.318 €
Etat IS 24%	697 €

PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

• Clients factures à établir	252 €
• Ecoles factures à établir	0 €
• Fournisseurs avoirs à recevoir	5.835 €

5 - Informations complémentaires sur les comptes (suite)

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Charges constatées d'avance		27.892 €
Maintenance informatique	15.214 €	
Maintenance bâtiment	4.797 €	
Collecte et remise du courrier	1.295 €	
Assurance	488 €	
Travaux	5.108 €	
Cartes étudiants	990 €	

AUTRES CREANCES

Créances écoles		2.177 €
ECAM EPMI	0 €	
EPSS	2.177 €	
ILEPS	0 €	
IFCAE	0 €	
Créances associés divers		1.246 €
Fournisseurs avances sur commandes		105.686 €
Fournisseurs avances permanente		7.852 €
Débiteurs divers		0 €

CREANCES CLIENTS

Clients hors Ecoles		25.603 €
Espace Saint Louis	17.945 €	
Autres	7.658 €	

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour charges de personnel

- Provisions pour charges de retraite

Montant des provisions au 01/07/18	30.123 €
Dotations de l'exercice	5.207 €
Reprises de provisions	- 5.559 €
Montant des provisions au 30/06/19	29.771 €

5 - Informations complémentaires sur les comptes (suite)

- Provisions pour formation continue

Montant des provisions au 01/07/18	19.937 €
Dotations de l'exercice	8.993 €
Reprises de provisions	- 11.058 €
Montant des provisions au 30/06/19	17.872 €

Provisions pour charges au titre des locaux et matériel

- Provisions pour grosses réparations

Montant des provisions au 01/07/18	416.907 €
Dotations de l'exercice	190.000 €
Reprises de provisions	- 98.721 €
Montant des provisions au 30/06/19	508.186 €

Le montant des provisions constituées en couverture des dépenses de maintien en l'état des bâtiments et matériels se trouve ainsi porté au 30 juin 2019 à la somme de 508.186 € contre à ce même niveau un montant de 416.907 € au 30 juin 2018. Le montant global des travaux d'entretien des bâtiments engagés durant l'exercice non couverts par provisions s'est élevé à 107.061 € (78.473 € en 2017/2018).

VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des Fonds Propres	01/07/18	Affectation du résultat	Augmen tation	Diminution	30/06/19
Fonds propres sans droit de reprise	325.000				325.000
Fonds propres sans droit de reprise					
Ecart d'évaluation					
Réserves					
Report à nouveau	814.969	0			814.969
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette	1.139.969				1.139.969
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	303.164		567.176	86.184	784.156
Provisions réglementées					
Total	1.443.133		567.176	86.184	1.924.125

5 - Informations complémentaires sur les comptes (suite)

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Dépôts de garantie 45.000 €

Avances Ecoles sur investissements 0 €

IMMOBILISATIONS

Valeur brute	01/07/18	Acquisitions	Cessions	30/06/19
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	193.768			193.768
Sous total	193.768			193.768
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Installations Agencements	4.435.039	681.996		5.117.035
Mobiliers divers	158.762	15.245		174.007
Mobilier matériel de bureau	473.203			473.203
Mobilier enseignement	1.122.757	12.172		1.134.929
Matériel informatique d'enseignement	1.751.404	94.804		1.846.208
Equipements divers	2.085.202	67.382		2.152.584
Fonds de bibliothèque	42.995			42.995
Matériel d'impression	136.457			136.457
Sous total	10.205.819	871.599		11.077.418
Total	10.399.587	871.599		11.271.186

Amortissements	01/07/18	dotations	reprises	30/06/19
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	193.767			193.767
Sous total	193.767			193.767
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Installations Agencements	3.911.293	133.519		4.044.812
Mobiliers divers	145.641	3.848		149.489
Mobilier matériel de bureau	473.203			473.203
Mobilier enseignement	972.163	32.452		1.004.615
Matériel informatique d'enseignement	1.657.207	99.090		1.756.297
Equipements divers	1.999.082	20.725		2.019.807
Fonds de bibliothèque	42.995			42.995
Matériel d'impression	136.457			136.457
Sous Total	9.338.041	289.634		9.627.675
Total	9.531.808	289.634		9.821.442

5 - Informations complémentaires sur les comptes (suite et fin)

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET COMPTE A TERME

	2018	2019
CA LIVRET A Taux 0,75% depuis le 01/08/15	83.657,88 €	14.285,31 €
SG LIVRET Association Taux 0,47 % depuis 2017/2018	334.184,48 €	357,50 €
CA LIVRET Association Taux 0,20 % depuis 2017/2018	363.397,15 €	354.123,94 €
VMP LCL	195.694,93 €	195.694,93 €
SG COMTPE A TERME Taux	600.663,28 €	603.083,61 €

COMPTES DE DEPOTS A VUE

Crédit Agricole	24.505,51 €
Société Générale	129.512,74 €
Crédit Lyonnais	4.305,07 €

PRODUITS FINANCIERS

• Intérêts des comptes sur livrets et Comptes à terme	3.922 €
• Intérêts sur retard de paiement créanciers	- €
	3.922 €

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels

• Sur opérations de gestion		- €
• Sur opérations en capital		86.184 €
Quote part de subventions virée au compte de résultat	86.184 €	
Produits cession d'éléments d'actif	- €	
• Transfert de charges		40.562 €
Cession du Port	40.562 €	

5 - Informations complémentaires sur les comptes (suite et fin)

Charges exceptionnelles

•	Subvention accordée		- €
•	Sur opérations de gestion		40.562 €
	Cession du Port	40.562 €	
	Pénalités	- €	
•	Provision		- €
	Sinistre	- €	

III ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements donnés
néant
- Engagements reçus
néant